

## **Consultance et accompagnement dans la mise en place de Plans d'Agriculture Urbaine.**

Dans le cadre du projet « *Amélioration des revenus des producteurs à travers le développement de filières péri-urbaines durables et le renforcement des acteurs (pouvoirs publics et société civile) – DéfiAgri* » implémenté au Mozambique, en République du Congo, en Guinée-Bissau et au Tchad.

### **Termes de référence**

#### **1. Présentation ESSOR**

Fondée en 1992, ESSOR est une **association de solidarité internationale** qui élabore, réalise et soutient des projets de développement en faveur des populations les plus défavorisées au Brésil, Mozambique, Tchad, Guinée Bissau et République du Congo, en partenariat étroit avec des ONG locales. Ces projets sont financés par des institutions publiques (Union Européenne, Agence Française de Développement, Collectivités locales) et bénéficient de nombreux soutiens d'origine privée provenant de fondations, d'entreprises, de particuliers, etc.

Site internet : <http://www.essor-ong.org/>

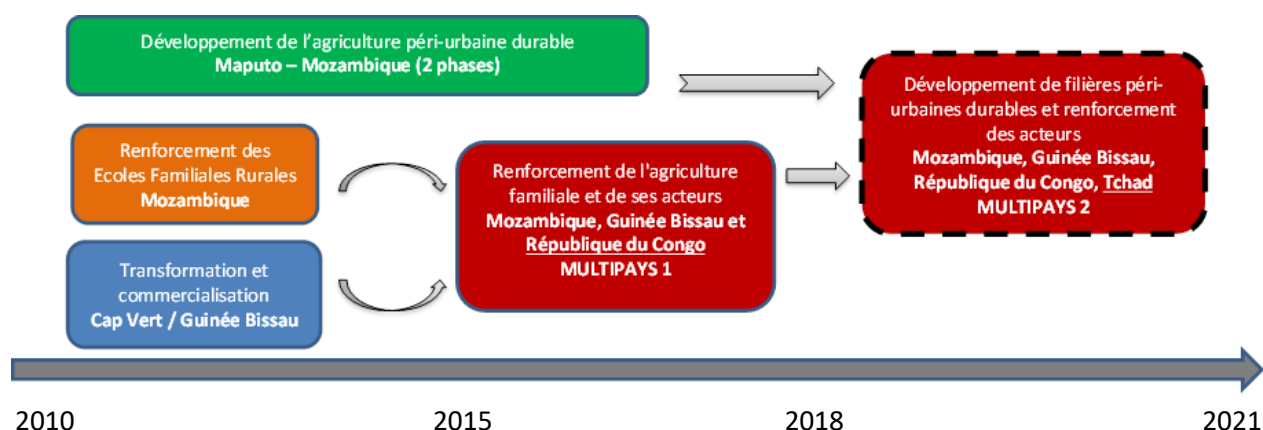
#### **2. Historique et contexte**

Ce projet multi pays constitue une **seconde phase d'actions** menées dans le domaine agricole urbain et périurbain, en République du Congo et au Mozambique depuis 2016-2017, et une **première phase en Guinée-Bissau et au Tchad** (démarrage courant 2019). Jusque 2014, le secteur agricole et rural d'ESSOR était principalement géré avec des projets par zone géographique, tandis que les 2 autres domaines d'ESSOR (éducation et formation insertion professionnelle) fonctionnent avec des Conventions Programmes. Depuis 2015 l'ensemble des actions de développement agricole et rural a été regroupé au sein d'un projet multi pays suite à une **réflexion conjointe avec l'AFD et du constat suivant** : les 3 pays ont de forts potentiels agricoles mais sont confrontés aux mêmes principaux problèmes : insuffisance de formation et de conseils destinés aux producteurs, difficultés de valorisation et d'accès aux marchés des produits locaux. Pourtant, la population de ces 3 pays va encore croître très fortement dans les années à venir, et les villes vont constituer un débouché de plus en plus important pour les productions agricoles locales.

En 2018, après avoir évalué son premier projet multi pays, ESSOR a souhaité poursuivre dans cette voie en concentrant son intervention autour de **l'agriculture urbaine et péri-urbaine** avec la soumission d'un second projet multi pays. Au cours du processus de dépôt et sélection des projets auprès de l'AFD, une réflexion a été engagée sur le **travail à effectuer avec les pouvoirs publics autour de l'élaboration de Plans d'Agriculture Urbaine (budgétisés)** afin de faire prendre conscience de l'importance de cette thématique aux pouvoirs publics et sécuriser l'accès au foncier des producteurs, ainsi qu'aux marchés urbains.

ESSOR souhaite se faire accompagner d'un consultant pour mettre en œuvre cette nouvelle thématique. Ce travail aura lieu sur la période allant **d'avril 2019 à septembre 2021** à temps partiel. Des visites initiale, intermédiaire et finale auront lieu au siège de l'association, ainsi qu'un déplacement par pays (4 pays) et par an.

## Evolutions des projets agricoles d'ESSOR depuis 2010



Un enjeu important :

D'après les récentes estimations des Nations-Unies, les pays à faibles revenus devraient avoir la croissance démographique annuelle la plus forte. Le Mozambique, le Congo et le Tchad devraient avoir un taux d'urbanisation plus élevé que la moyenne<sup>1</sup> des pays de leur catégorie. Les enjeux sont tout aussi importants en Guinée-Bissau.

Face à l'expansion des villes, l'agriculture urbaine et péri-urbaine existante peine à se maintenir. L'insécurité foncière n'encourage pas les producteurs à investir (dans l'irrigation par exemple) et les politiques d'aménagement du territoire urbain n'intègrent pas l'accès au foncier pour l'agriculture urbaine. Les agriculteurs urbains et péri-urbains, souvent maraîchers, contraints à cultiver sur un petit espace, abusent des pesticides et des engrais chimiques pour augmenter leur rendement.

Les citoyens du Mozambique, du Congo, du Tchad et de Guinée Bissau s'approvisionnent en majorité d'aliments importés. Mais l'augmentation du coût du transport préoccupe les consommateurs. Les classes hautes et moyennes<sup>2</sup> nationales, essentiellement urbaines, se préoccupent aussi de plus en plus de la gestion durable des ressources (sol, eau, forêts) et la durabilité des modes de consommation (gaspillage, pollution).

Ce projet devrait faciliter l'accès des consommateurs urbains à une alimentation nationale, sans danger, nutritive et suffisante et ainsi contribuer aux engagements pris lors de la conférence Habitat III en 2016 (à Quito).

L'agriculture péri-urbaine est peu financée par l'AFD :

Les investissements consacrés à l'alimentation des villes se sont focalisés surtout sur la réhabilitation des équipements marchands existants : marchés, abattoirs et gares routières principalement<sup>3</sup>. Ces demandes répondaient surtout à la préoccupation de fournir une alimentation sûre (d'un point de vue sanitaire) et abondante aux habitants des villes.

De la production à planification urbaine :

La première phase du projet a permis d'identifier, d'organiser et d'équiper des producteurs (essentiellement maraîchers) en zone péri-urbaine. Il a aussi permis d'orienter les pratiques des agriculteurs péri-urbains vers des pratiques agro-écologiques.

La seconde phase consacrera une part importante des activités au dialogue entre les producteurs et les collectivités territoriales pour l'établissement de Plan d'Agriculture Urbaine (PAU). Elle consacrera

<sup>1</sup> Le taux de croissance annuel urbain d'ici 2030 est estimé à 4,24% au Mozambique (pour atteindre 18,2 M d'urbains) et à 4,08% au Tchad (pour atteindre 5,8 M d'urbains) pour une moyenne des pays de leur catégorie à 3,95%. Le taux du Congo est estimé à 3,2% (pour atteindre 5,3 M d'urbains) pour une moyenne de sa catégorie à 2,47%.

<sup>2</sup> La classe haute est généralement constituée des salariés et la classe moyenne des « petits indépendants » (d'après Inter-réseaux, août 2018).

<sup>3</sup> Voir <https://www.afd.fr/fr/evaluation-de-trois-projets-de-rehabilitation-de-marches-centraux-mahajanga-ouagadougou-et-phnom-penh> et la capitalisation de 30 ans de projets <http://upfi-med.eib.org/wp-content/uploads/2016/09/AFD-equipements-urbains-marchands-VF.pdf>.

aussi une part importante à l'approfondissement des problématiques telles que la diversification de la production<sup>4</sup>, la typologie des producteurs, l'intégration des normes alimentaires, la labellisation, la vente directe en ligne, les marchés institutionnels et l'intégration possible des villes de taille moyenne. Pour cela ESSOR renforcera ses équipes avec l'appui d'un consultant externe financé par la subvention de l'AFD.

« Reverse innovation » :

Les villes s'étendent aussi en France. D'après l'observatoire national français du territoire <sup>(5)</sup>, près de 83 % de la population française vit aujourd'hui dans une grande aire urbaine, au sens du zonage défini par l'Insee en 2010<sup>(6)</sup>. Or, à périmètre constant, ces aires urbaines comptent 4,7 millions d'habitants de plus qu'en 1999. Leur emprise spatiale s'est, par ailleurs, considérablement renforcée : elles occupent aujourd'hui 41 % de la superficie du territoire national, contre 28 % en 1999.

Plusieurs villes françaises<sup>7</sup> ont signé le Pacte de Politique Alimentaire de Milan qui reconnaît que l'agriculture urbaine est une réponse adéquate à l'insécurité alimentaire en ville. Montpellier accueillera en 2019 le prochain sommet du Pacte. La ville de Maputo, bénéficiaire de ce projet, est aussi signataire du Pacte. Le projet sera l'occasion de valoriser les apprentissages de Maputo au prochain sommet du Pacte à Montpellier.

D'autres villes à l'étranger sont aussi signataires du Pacte. C'est notamment le cas d'Abidjan, Buenos Aires, Dakar, Tunis, Brazzaville, N'Djamena, Niamey, Banjul et Nouackchott.

### 3. Présentation du projet

---

#### Objectifs globaux :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations agricoles vulnérables et renforcer leur résilience au changement climatique dans 4 pays (République du Congo, Mozambique, Guinée Bissau et Tchad).
- Contribuer au renforcement de capacités de la société civile, des partenaires publics et faciliter leur mise en réseau.

#### Objectifs spécifiques :

- Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs urbains et péri-urbains à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires socialement équitables, économiquement efficaces, et respectueuses de l'environnement.
- Renforcer les capacités et savoir-faire des acteurs du Sud, ainsi que le travail en réseau, pour la promotion de systèmes alimentaires durables.

#### Résultats attendus :

##### **Résultat 1 : 1900 maraîchers péri-urbains, dont au moins 50% de femmes, ont amélioré leurs systèmes de production dans une perspective agroécologique.**

Activité 1.1 Réalisation d'un diagnostic agraire des systèmes maraîchers de Bissau et Moundou (Tchad)

Activité 1.2 Formation Agricole Participative (FAP)

Activité 1.3 Appui pour l'accès aux intrants, matériel agricole et système d'irrigation (appui individuel ou collectif)

Activité 1.4 Organisation d'échanges d'expériences entre maraîchers, et de visites d'étude

Activité 1.5 Création et animation d'un réseau de maraîchers leaders / pilotes pour faciliter la transition agroécologique

---

4 Vers les racines, les tubercules, les bananes (manioc, igname, patate douce, pomme de terre, taro et plantains) et l'élevage (volaille, laiteries).

5 <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/dynamiques-de-population>

6 Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (INSEE : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/>).

7 Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Nantes et Montpellier.

**Résultat 2 : Des filières agricoles et agro-alimentaires locales sont développées, permettant une meilleure rémunération des producteurs et un accès à des produits nutritifs et de qualité dans les villes concernées.**

- Activité 2.1 Organiser des formations théoriques et pratiques à destination des Unités de Transformation Agro-Alimentaire (process de fabrication, hygiène, gestion, commercialisation etc...) et les accompagner dans la création et/ou développement de leur microentreprise (Congo)
- Activité 2.2 Analyse des filières maraîchage au Tchad et Guinée Bissau, et réalisation d'études de marché pour caractériser les besoins et attentes des consommateurs
- Activité 2.3 Appui à l'approvisionnement en intrants, gérée de manière individuelle ou collective (fumier, biopesticides, semences, emballage etc...) et de prestation de services
- Activité 2.4 Co-construction de stratégies commerciales et marketing adaptées aux différents contextes, et accompagnement de leur mise en œuvre
- Activité 2.5 Mise en place de système de reconnaissance de la qualité (type label)
- Activité 2.6 Sensibilisation des producteurs et consommateurs pour une nutrition équilibrée (éducation nutritionnelle en lien avec les filières maraîchage et agro-alimentaire)

**Résultat 3 : Les acteurs publics et privés du secteur de l'agriculture urbaine et péri-urbaine ont renforcé leurs compétences et ont développé des synergies permettant d'améliorer l'appui aux producteurs.**

- Activité 3.1 Appui technique et renforcement en gestion des organisations de producteurs (unions, associations, coopératives, etc.)
- Activité 3.2 Identification des points forts et faibles des ONG partenaires et mise en place d'un plan de renforcement des capacités à différents niveaux (du technicien au dirigeant et Conseil d'Administration)
- Activité 3.3 Renforcement des compétences techniques des partenaires publics (techniciens des Direction de l'agriculture, mairies, professeurs, etc.) et amélioration de l'offre de formation du LEPAAC au Congo
- Activité 3.4 Organisation d'échanges d'expériences, de visites d'étude et d'espace de concertation entre acteurs sur des problématiques identifiées ensemble.
- Activité 3.5 Elaboration de Plans d'Agriculture Urbaine (PAU) budgétisés avec les pouvoirs publics

**Résultat 4 : Les expériences sont capitalisées et diffusées, et les réseaux créés / appuyés par ESSOR contribuent à la promotion de systèmes alimentaires durables auprès des pouvoirs publics et de la société civile, au Sud et au Nord.**

- Activité 4.1 Appui à la création et développement de réseaux nationaux dans 3 pays
- Activité 4.2 Développement de synergies entre les équipes et acteurs du Sud
- Activité 4.3 Organisation d'événements de sensibilisation sur le consommer local et l'alimentation durable
- Activité 4.4 : Capitalisation d'expérience et collaboration avec la recherche

**Bénéficiaires / Groupes cibles :**

- 1900 maraîchers/ères dont 50% de femmes
- 100 transformateurs/trices dont 70% de femmes
- 145 points de vente - commerçants
- 57 organisations de producteurs
- 5 ONG nationales
- 4 institutions publiques/collectivités locales

**Principaux partenaires locaux :**

- Association Congolaise pour le Développement Agricole (AGRIDEV)
- Club Jeunesse Infrastructures et Développement (CJID)
- ABIODES
- Asas de Socorro

**Durée :** 36 mois (octobre 2018 – septembre 2021)

**Budget total :** 2 585 256 € (financé à 35,25% par AFD, complément apporté par des fondations et autres partenaires financiers (DUE Brazzaville, CFSI, Fondation Lord Michelham, Fondation Seed etc...))

## **4. Mission d'accompagnement**

---

La mission d'accompagnement demandée par ESSOR est relative à l'action 3.5 : « Elaboration de Plans d'Agriculture Urbaine (PAU) budgétisés avec les pouvoirs publics. »

Elle est définie comme suit : Une attention toute particulière sera accordée au travail en synergie avec les pouvoirs publics (PP) locaux des différents pays d'intervention pour engager une réflexion transversale sur l'intérêt d'élaborer un PAU. Pour cela, il est prévu d'initier une réflexion avec les PP dans 2 pays : Guinée-Bissau (Bissau) et Tchad (Moundou), et d'élaborer des PAU avec les PP au Mozambique (Nampula) et au Congo (Brazzaville).

Un consultant externe sera recruté pour mener à bien le travail avec les PP. Il accompagnera également les équipes projet et Essor se positionnera en tant que facilitateur pour animer ce type de discussions.

### **4.1 Objectifs de la mission d'accompagnement**

- Etablissement de relations de confiance avec les PP dans les différents pays ;
- Sensibilisation des PP à l'intérêt d'élaborer un PAU (préservation de zones agricoles urbaines et périurbaines, préservation de l'environnement, de la qualité de l'eau, traitement des déchets, etc.) ;
- Renforcement des compétences des équipes terrain en matière de plaidoyer auprès des PP ;
- Renforcement des équipes terrain sur les enjeux liés à l'agriculture urbaine et périurbaine dans des pays en développement.

Indicateurs d'impact associés :

- Un Plan d'Agriculture Urbaine budgétisé a été élaboré avec les pouvoirs publics du Mozambique (Nampula) et du Congo (Brazzaville)
- Une réflexion a été démarrée avec les pouvoirs publics de Guinée-Bissau (Bissau) et du Tchad (Moundou).

### **4.2 Activités à réaliser**

- 1) Identification de réseaux et espaces de discussion de la société civile et/ou société civile/PP sur des thématiques en lien avec l'agriculture urbaine et péri-urbaine (AUPU) ;
- 2) Participation active à ces réseaux / espaces de discussion société civile et/ou société civile / PP ;
- 3) Création et animation d'espaces de discussion entre le projet et les PP pour aborder les thématiques clés de l'AUPU, les menaces/contraintes existantes et trouver des solutions (foncier, qualité de l'eau, déchets, agroécologie, etc.) ;
- 4) Organisation d'ateliers / séminaires sur l'AUPU (PP/société civile/maraîchers) ;
- 5) Animer les échanges entre les différents acteurs impliqués (PP/société civile/maraîchers) sur l'élaboration d'un PAU ;
- 6) Accompagner/appuyer les équipes terrain par des échanges réguliers et la proposition d'outils ;
- 7) Contribuer à la réflexion stratégique d'ESSOR et de ses partenaires : élaboration de documents de stratégies (notes, rapports, plaidoyer) et de dialogue de politiques publiques.

Description de l'action par pays et par année :

#### ***Année 1***

##### ***Congo et Mozambique***

- Identification des pouvoirs publics et collectivités impliqués ;
- Continuité de l'implication des PP dans le projet : participation aux réunions et événements organisés par le projet, etc. ;
- Identification d'espaces de concertation existants ou étude de la possibilité d'en créer ;
- Identification d'organismes nationaux ou internationaux intervenant dans ces domaines (ONG travaillant sur le plaidoyer, collectifs de la société civile, etc.) ;
- Participation des équipes terrain aux réunions, espaces de concertation, études et travaux universitaires, etc. ;
- Organisation de réunions régulières avec les pouvoirs publics de réflexion sur l'agriculture urbaine et l'élaboration de PAU ;
- Mission du consultant dans chaque pays pour rencontrer les PP et initier le travail sur l'élaboration de PAU en définissant le périmètre touché par le PAU + accompagnement des équipes terrain.
- Rédaction d'une note d'analyse de contexte et de positionnement stratégique par pays.

- Rédaction d'une feuille de route par pays.

#### *Guinée-Bissau*

- Identification des pouvoirs publics et collectivités impliqués ;
- Information des PP sur les objectifs du projets et invitation à participer à des réunions avec l'équipe projet et avec les producteurs, événements organisés par le projet, etc. ;
- Identification d'espaces de concertation existants ;
- Identification d'organismes nationaux ou internationaux intervenant dans ces domaines (ONG travaillant sur le plaidoyer, collectifs de la société civile, etc) ;
- Participation des équipes terrain aux réunions, espaces de concertation, études et travaux universitaires, etc. ;
- Mission du consultant pour rencontrer les PP et initier une réflexion sur l'agriculture urbaine et périurbaine, ainsi que l'intérêt d'impliquer les différents services concernés + accompagnement des équipes terrain.
- Rédaction d'une note d'analyse de contexte et de positionnement stratégique.
- Rédaction d'une feuille de route.

### **Année 2**

#### *Congo et Mozambique*

- Accompagnement des équipes terrain par le consultant ;
- Participation des équipes terrain aux réunions, espaces de concertation, études et travaux universitaires, etc. ;
- Mission du consultant dans chaque pays pour rencontrer les pouvoirs publics et acteurs impliqués et rédiger les PAU ;
- Organisation de réunions régulières avec les pouvoirs publics d'accompagnement à la planification des PAU budgétisés dans les politiques publiques.
- Rédaction d'un bilan de la feuille de route.
- Rédaction d'une note technico-économique par pays.

#### *Guinée-Bissau*

- Accompagnement des équipes terrain par le consultant ;
- Participation des équipes terrain aux réunions, espaces de concertation, études et travaux universitaires, etc. ;
- Mission du consultant pour continuer la réflexion avec les PP et juger de l'avancement des réflexions ;
- Organisation de réunions régulières avec les pouvoirs publics de réflexion sur l'agriculture urbaine.

#### *Tchad*

- Identification des pouvoirs publics et collectivités impliqués ;
- Information des PP sur les objectifs du projets et invitation à participer à des réunions avec l'équipe projet et avec les producteurs, événements organisés par le projet, etc. ;
- Identification d'espaces de concertation existants ;
- Identification d'organismes nationaux ou internationaux intervenant dans ces domaines (ONG travaillant sur le plaidoyer, collectifs de la société civile, etc.) ;
- Participation des équipes terrain aux réunions, espaces de concertation, études et travaux universitaires, etc. ;
- Mission du consultant pour rencontrer les PP et initier une réflexion sur l'agriculture urbaine et périurbaine, ainsi que l'intérêt d'impliquer les différents services concernés + accompagnement des équipes terrain ;
- Organisation de réunions régulières avec les pouvoirs publics de réflexion sur l'agriculture urbaine.
- Rédaction d'une note d'analyse de contexte et de positionnement stratégique.
- Rédaction d'une feuille de route.

### **Année 3**

#### *Congo et Mozambique*

- Accompagnement des équipes terrain par le consultant ;
- Participation des équipes terrain aux réunions, espaces de concertation, études et travaux universitaires, etc. ;

- Mission du consultant dans chaque pays pour rencontrer les pouvoirs publics et acteurs impliqués et adopter un budget pluriannuel en lien avec le PAU ;
- Organisation de réunions régulières avec les pouvoirs publics de suivi de la mise en œuvre des PAU.
- Rédaction d'un bilan de la feuille de route.
- Rédaction d'une note technico-économique par pays.

#### *Guinée-Bissau et Tchad*

- Accompagnement des équipes terrain par le consultant ;
- Participation des équipes terrain aux réunions, espaces de concertation, études et travaux universitaires, etc. ;
- Mission du consultant pour continuer la réflexion avec les PP et juger de l'avancement des réflexions ;
- Organisation de réunions régulières avec les pouvoirs publics de réflexion sur l'agriculture urbaine et l'intérêt d'élaborer des PAU.
- Rédaction d'un bilan de la feuille de route.
- Rédaction d'une note technico-économique par pays.

### **4.3 Répartition des rôles**

<b>Base arrière</b>	<b>Equipes terrain</b>	<b>Consultant (doit savoir parler portugais)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les équipes terrain dans la mise en œuvre de cette activité</li> <li>• Effectuer une veille sur les thématiques traitées pour enrichir les connaissances des équipes terrain et développer les compétences d'Essor</li> <li>• Lors de chaque mission sur le terrain, prévoir un temps d'échange avec les pouvoirs publics impliqués</li> <li>• Appuyer l'organisation des missions du consultant dans les pays d'intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des acteurs, espaces de concertation, etc.</li> <li>• Participation aux réunions avec les pouvoirs publics sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le foncier (sécurisation et délimitation d'espaces agricoles),</li> <li>- la gestion des déchets,</li> <li>- la protection des eaux et sols (contre pollution),</li> <li>- la santé publique (limitation intrants chimiques, protection nappes phréatiques),</li> <li>- la nutrition (campagnes de sensibilisation),</li> <li>- l'amélioration des conditions/ infrastructures existantes</li> </ul> </li> <li>• Participation à des espaces de concertation sur ces thématiques</li> <li>• Participation à des études et travaux universitaires sur la thématique</li> <li>• Participer à la mission du consultant auprès des pouvoirs publics dans son pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner à distance les équipes terrain dans la réflexion avec les pouvoirs publics : <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthode de facilitation,</li> <li>- position à adopter,</li> <li>- outils pouvant être utilisés.</li> </ul> </li> <li>• Effectuer une mission de 10 jours par an dans chaque pays pour rencontrer les pouvoirs publics et poursuivre la réflexion avec eux. (+ prendre le pouls, afin d'accompagner au mieux les équipes terrain)</li> </ul>

### **5. Produits attendus**

- Une note de cadrage avant les missions terrain,
- Une méthodologie/stratégie à appliquer avec les pouvoirs publics pour les mobiliser,
- Un programme d'action validé avec les pouvoirs publics dans chaque pays afin d'atteindre les objectifs fixés,
- Une réunion pluri-acteurs organisée lors de chaque mission terrain, dont la première (dans chaque pays) sur 2 jours : soit un total de 15 jours de réunions à organiser,
- Au moins deux journées de visite terrain organisées lors de chaque mission,
- Un compte-rendu détaillé de chaque mission sur le terrain comprenant : les réalisations, le suivi par rapport au plan d'action défini, les recommandations et le plan d'action actualisé en fonction de l'avancement des actions.
- Notes d'analyses de contexte, d'analyses technico-économique et feuilles de routes.

## 6. Méthodologie et calendrier indicatif

---

Le(s) consultant(s) devront prévoir une mission par an et par pays, soit 11 missions car le projet démarrera en année 2 au Tchad. Chaque mission aura une durée de 8 jours pour rencontrer les pouvoirs publics avec les équipes projet et organiser des réunions de travail.

Les zones géographiques sont les suivantes :

- Mozambique : Nampula et province de Nampula
- République du Congo : Département de Brazzaville
- Guinée Bissau : Bissau et sa périphérie
- Tchad : Moundou et sa périphérie

Le(s) consultant(s) devront également se rendre au siège d'ESSOR trois fois au cours de ce travail : au démarrage de la mission d'accompagnement, pour faire un point intermédiaire et au moment de la clôture du projet. Chaque passage au siège d'ESSOR durera 2 jours.

Le(s) consultant(s) devront assurer un suivi à distance en lien avec les équipes terrain qui seront les relais locaux du/des consultant(s) auprès des PP.

S'il y a proposition de binôme, **l'un des consultants sera désigné comme leader.**

### Calendrier prévisionnel :

Année 1

- 29 mars 2019 : Date limite de réception des propositions
- Semaines 14-15 : Entretiens + sélection du/des consultant(s)
- Avril 2019 – semaine 16 : Signature du contrat, briefing et préparation au siège d'ESSOR pour les missions
- Entre avril et juin 2019 : Missions en République du Congo et au Mozambique
- Septembre 2019 : Mission en Guinée-Bissau

Année 2

- Entre octobre 2019 et septembre 2020 : Prévoir une mission dans chacun des 4 pays (Tchad à partir de mars, avril 2020 pour laisser le temps à l'équipe de démarrer le projet)
- Septembre 2020 : Point intermédiaire au siège d'ESSOR

Année 3

- Entre octobre 2020 et août 2021 : Prévoir une mission dans chacun des 4 pays
- Septembre 2021 : Point final au siège d'ESSOR

Equivalent temps de travail à distance :

- Année 1 : 3 mois (soit environ 66 jours de travail à distance),
- Année 2 : 2 mois (soit environ 44 jours de travail à distance),
- Année 3 : 2 mois (soit environ 44 jours de travail à distance).

Un entretien Skype avec la responsable programme sera mené après chaque mission sur le terrain afin de faire un débriefing et préparer la suivante. Le cas échéant un entretien Skype sera également programmé chaque trimestre lors du suivi à distance, afin de faire un état de l'avancement de l'action. Afin d'effectuer le suivi à distance des équipes terrain, le(s) consultant(s) prévoiront un entretien Skype mensuel avec un interlocuteur de chaque pays.

## 7. Profil des candidats et candidature

---

Les compétences suivantes sont recherchées:

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'accompagnement d'équipes terrain en termes de plaidoyer, travail avec les pouvoirs publics,
- Expérience en matière de plaidoyer et de relations avec les pouvoirs publics de pays en développement,
- Expérience/connaissance en matière d'enjeux de développement urbain et périurbain dans les pays en développement,
- Francophone et pratique courante du portugais,



- Connaissance des acteurs du comité technique foncier et développement.

Serait un bonus :

- Expérience en matière d'agriculture urbaine et péri urbaine en Afrique subsaharienne

Les profils d'urbanistes et d'économistes sont aussi encouragés.

Les candidats intéressés doivent envoyer **avant le 29 mars 2019 à minuit** une proposition technique et financière de 10 pages maximum, accompagnée d'un calendrier, de leurs CV et références, à l'adresse suivante : [mp.albouy@essor-ong.org](mailto:mp.albouy@essor-ong.org)

Les candidats devront indiquer la manière dont ils comptent aborder les questions citées dans ces TdR (méthodologie) ainsi que la programmation de leurs activités. La proposition financière devra détailler les différents postes prévisionnels de dépenses (transports aériens, frais de logement et nourriture, honoraires, déplacements locaux et visites terrain, etc).

Le budget indicatif est de 110 000€ TTC.

## **Bibliographie indicative :**

L'AFD et l'alimentation des villes : Quels rôles des collectivités et du Sud ?

<https://www.afd.fr/fr/lafd-et-l-alimentation-des-villes>

L'AFD et les équipements urbains marchands : 30 ans de projets de réhabilitation de marchés en Afrique

<http://upfi-med.eib.org/wp-content/uploads/2016/09/AFD-equipements-urbains-marchands-VF.pdf>

Les systèmes de distribution alimentaire dans les pays d'Afrique méditerranéenne et sub-saharienne | Notes techniques n° 51

<https://www.afd.fr/fr/nt-51-marche-alimentation-distribution-lemeilleur-dangelo-rousseau-brisson-boyet-lancon-moustier>

La distance est-elle toujours importante pour organiser l'approvisionnement alimentaire urbain ? Le cas de l'agglomération de Rabat | Papiers de recherche n° 91

<https://www.afd.fr/fr/la-distance-est-elle-toujours-importante-pour-organiser-lapprovisionnement-alimentaire-urbain-le-cas-de-lagglomeration-de-rabat>

L'essor des classes moyennes dans les pays en développement et émergents : une étude comparative des enjeux d'identification, de caractérisation et de politiques publiques | Papiers de recherche n° 89

<https://www.afd.fr/fr/lessor-des-classes-moyennes-dans-les-pays-en-developpement-et-emergents-une-etude-comparative-des-enjeux-didentification-de-caracterisation-et-de-politiques-publiques>

"Agricultures mondiales : le déplacement de la puissance ?" | Iris

<http://www.iris-france.org/130545-agricultures-mondiales-le-deplacement-de-la-puissance/>

Artificialisation des sols : « Même là où la France se dépeuple, le béton continue à croître » | Reporterre

<https://reporterre.net/Artificialisation-des-sols-Meme-la-ou-la-France-se-depeuple-le-beton>

Informal recycling vs municipal Waste Service in Asian cities : Opposition or Integration ?

<https://www.afd.fr/sites/afd/files/2018-07-05-37-14/pr-64-Waste-Asia.pdf>

Holding Land in Common within Cities : what can be learn from Collective Tenure in Urban Context ?

[https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-10/Holding%20Land%20in%20Common%20within%20Cities\\_fichier\\_8.pdf](https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-10/Holding%20Land%20in%20Common%20within%20Cities_fichier_8.pdf)

Publications du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

<http://www.oecd.org/fr/csao/publications/cahiers.htm>

et notamment:

- « Peuplement, marché et sécurité alimentaire », pages 23-58 ; 75-85 ; 113- 120 ; 161-165
- « L'urbanisation des pays de l'AO 1950-2010 » p34-53

Guide du développement économique local :

<https://issuu.com/objectif-developpement/docs/guide-methodo-developpement-local>